



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E11215

VALABLE JUSQU'AU 24/05/2026

ÉDITÉ LE 30/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/07/1991

Forme juridique : SARL

Capital : 22 868

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LISIEUX 1991B00083

Siret : 382 802 049 00017

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6478740/A

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 171200156

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 171200156

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Raison sociale : SARL JEAN PERREE

10 RUE DU BOCAGE
14100 LISIEUX

Téléphone : 02 31 62 05 81

Portable :

Site Internet :

E-mail : sarljeanperree@orange.fr

Fax : 02 31 62 18 25

Responsabilité légale :
PILU CHANTAL GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE / PERREE
JEAN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	11/04/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	11/04/2024
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	11/05/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
1109 BOULEVARD CHARLES CROS
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.